

<http://www.snetap-fsu.fr/DIRM-NAMO-Comite-Technique-du-19-fevrier-2018.html>



DIRM NAMO : Comité Technique du 19 février 2018

- Les Dossiers - Enseignement maritime -

Date de mise en ligne : vendredi 23 février 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le Comité Technique de la [DIRM](#) "Nord Atlantique - Manche Ouest" s'est réuni le 19 février 2018.

Lors de ce CT l'administration a annoncé que les affaires maritimes seront également touchées par la "**Réforme de la Fonction publique - CPA 22**" et l'obligation de diminuer le nombre de postes de 2,5% par an. Une annonce particulièrement étonnante alors que dans le même temps elle annonce que d'ici 10 ans, il faudra renouveler 50% des emplois à la pêche et qu'elle reconnaît, dans les résultats du dialogue de gestion 2018, qu'elle a de plus en plus de mal à atteindre les objectifs de réduction de personnels qui lui sont imposés.

Le CT a également évoqué la question du « **télétravail** » en rappelant d'abord que c'est un droit pour tout fonctionnaire, titulaire ou non, à la demande de l'agent qui le souhaite, à condition de faire partie des personnels éligibles. Un groupe de travail proposera des règles de fonctionnement (horaires, modalités de contrôle, matériel fourni, réorganisation des services concernés,...) et le projet sera présenté au CHS-CT de juillet, validé au Comité Technique de septembre, et appliqué au 1er octobre. L'administration précise que le télétravail sera possible pour les personnels administratifs des [LPM](#) si c'est voté lors de leur conseil d'administration.

Les autres sujets traités :

Astreintes d'internat : La règle est que, lorsqu'il existe un logement de fonction, le directeur est tenu d'assurer les astreintes, aidé par son directeur adjoint. La [DAM](#) travaille sur ce dossier. Ce thème sera traité au prochain CHS-CT.

Prime vélo : Les directeurs ont reçu une note du 22 septembre 2017 précisant les modalités d'attribution d'une prime pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Réunion du personnel dans les LPM : la [DIRM](#) recommande de multiplier plutôt les CHS, instances de dialogue social reconnues, et de les compléter par une à 2 réunions du personnel dans l'année.

Conventions de stage : l'administration travaille avec la DIRRECTE sur la question des demandes de dérogation et qu'il présentera rapidement une synthèse.

LPM Nantes : Le Snetap-[FSU](#) demande que les classes de seconde pêche passe de 8 à 12 élèves, car certains élèves arrêtent leur scolarité après le [BEP](#) et il reste trop peu d'élèves en terminale. Pour la DIRM c'est un sujet qui nécessite d'interpeller la DAM.

Le prochain Comité Technique aura lieu les 24 et 25 septembre 2018.

Pour le SNETAP-FSU
Nicolas de Traversay et Pascale Bozec